



Conseil Municipal

du 21 juillet 2016

STA VIATOR

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, le Docteur Pierre DONADEY

Présents : DONADEY Pierre, BARRIOS BRETON Marie Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, HAVARD-CORBIERE Chantal, SALTON Gérard, DEBOST Bernard, AMADORI Jean-Claude, CHOLVIN-HENNION Stéphanie, DOTTAIN Laurence, DUQUESNE Céline, GUINARD Carole, NICOLO Antoine, PASTOR Nicole, SAIONI Vanessa, SIMON Raphaël, SIRI Jean, Alexandre, SOUMATI Marie-Christine, THOREL Hélène, ZIZZO François.

Procurations : M. NICOLO Antoine à M. le Maire, Docteur Pierre DONADEY
Mme HAVARD-CORBIERE Chantal à Mme BARRIOS BRETON Marie Thérèse
Mme CHOLVIN-HENNION Stéphanie à Mme SOUMATI Marie-Christine
Mme SAIONI Vanessa à M. ZIZZO François
Mme THOREL Hélène à M. SIMON Raphaël

Absents : Mme GUINARD Carole
Mme PASTOR Nicole
M. SIRI Jean, Alexandre

Secrétaire : Mme DOTTAIN Laurence

Le PV du conseil municipal du 23 juin 2016 sera soumis à approbation
au prochain conseil municipal

Les précédents PV sont disponibles sur le site internet de la commune

- 1) Groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry : nouvelles mesures de sécurité et mise aux normes électricité : demandes de subventions à l'Etat (9 600 €) et au Conseil départemental (1 920 €) pour un montant de travaux de 16 000 € HT soit 19 200 € TTC
- 2) Récompenses Baccalauréat 2016 : attribution d'un montant de 150 € pour la mention « très bien » : les lauréats doivent se faire connaître en mairie.
- 3) ~~Dénomination salle polyvalente~~ : délibération retirée
- 4) Euphorbe épineuse : motion pour rappeler l'interdiction de cueillette de cette plante et les sanctions encourues.
- 5) ~~Dissolution du syndicat TV~~ : opération budgétaire : délibération retirée
- 6) Offres de concours : rue de NICE
- 7) ~~Quartier Le Castel : déclaration d'utilité publique pour réalisation d'une voirie de désenclavement~~ : délibération retirée
- 8) ~~Biens vacants sans maître~~ : délibération retirée
- 9) Acquisition d'une autolaveuse pour l'école: demande de subvention au Conseil départemental de 1 200 € ; montant de la dépense : 4 000 € HT soit 4 800 € TTC
- 10) Motion « afflux de migrants » : compte tenu des très nombreux passages sur la commune, le conseil souhaite que des moyens accrus et adaptés soient mis en place dans les plus brefs délais

Les délibérations n° 3, 5, 7 et 8 ont été retirées de l'ordre du jour ;

La délibération n° 10 a été ajoutée à l'ordre du jour ;

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

INFORMATIONS :

- Du vendredi 22 au dimanche 24 juillet : Fête patronale : soirées estivales et spectacle de Gilbert MONTAGNE samedi soir 23 juillet maintenus avec des mesures de sécurité renforcées suite à l'attentat de Nice du jeudi 14 juillet ;
- Caravane du sport : mardi 26 juillet ;
- « Les Scarénales » : mercredi 27 juillet ;
- Samedi 30 et dimanche 31 juillet : 4^{ème} fête du comté de Nice - messe de Gil FLORINI ;
- Samedi 06 août : soirée CCAS : 19 H30 : pan bagnats - 21 H : estivale du département : music-Hall sous les étoiles ;
- Rendez-vous de l'orgue vivant les dimanches 21 et 28 août à l'église Saint Pierre Es Liens ;
- Rappel : Suite à la fermeture de la Trésorerie, permanence le vendredi, Maison de Services au Public, rue du Château ;

Le Maire, Docteur Pierre DONADEY

Mairie de L'Escarène Place D'Audiffret 06 440 L'ESCARÈNE

www.escarene.fr

Tél. 04 93 91 64 00

Courriel : mairie@escarene.fr

Fax. 04 93 91 64 01

